



APPEL A PROJETS

Fonds d'animation locale Solidarités 15^{ème} arrondissement

La Ville de Paris lance un nouvel appel à projets pour soutenir les projets et actions solidaires des associations de proximité à l'échelle de chaque arrondissement. Vous avez jusqu'au 27 mai 2025 (23H59) pour déposer votre dossier.

Fortement engagée en faveur de l'action et de l'innovation sociale sur son territoire, la Ville de Paris consacre un volet « solidarité » à son fonds d'Animation locale. Les associations sont invitées à candidater pour proposer des actions en faveur de l'animation sociale de proximité.

Ces projets devront s'inscrire en cohérence avec :

- Les principaux axes de la feuille de route du 15^{ème} arrondissement, mentionnés dans l'appel à projet
- Les priorités de la politique sociale parisienne ([schéma séniors](#), [stratégie parisienne handicap](#), [schéma parisien de la protection de l'enfance](#), [le pacte de lutte contre l'exclusion](#), [le plan parisien d'insertion par l'emploi](#), [la stratégie parisienne d'inclusion numérique...](#)).

Ils devront répondre à des besoins non couverts dans les quartiers, et encourager la participation active des habitants, à la fois dans la conception et dans l'évaluation de ces projets.